

PRÉAMBULE

Les présentes conditions générales s'appliquent aux relations contractuelles entre LA SOCIÉTÉ BRUDEY MOBILITY, société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) au capital de 2 500 €, dont le siège social est situé à la Rue de Fonds Chaux Fond Cacao 97130 Capesterre Belle Eau, immatriculée au registre du commerce de BASSE-TERRE sous le numéro 888 660 776, ci-après dénommée comme Karukera Experiences ou BRUDEY MOBILITY ou « LA SOCIÉTÉ », et le passager qui achète une prestation de transport, ci-après dénommé « LE CLIENT » ou « LE PASSAGER ».

Karukera Expérience est une marque déposée et exploitée par LA SOCIÉTÉ BRUDEY MOBILITY.

Nous vous remercions de bien vouloir lire ce contrat attentivement avant d'entamer une démarche de réservation ; toute réservation implique son acceptation préalable. Karukera Experiences se réserve le droit de modifier les termes du contrat ainsi que les informations divulguées sur son site internet www.karukera-experiences.com et dans ses véhicules à tout moment.

Les termes du contrat appliqués le jour du transfert ou de la prestation de transport sont les termes en vigueur lors de la confirmation de réservation.

1 – OBJET DU SERVICE

LA SOCIÉTÉ propose un service de transport public de voyageurs à titre onéreux dans des véhicules de 5 à 9 places (chauffeur compris) en Guadeloupe. Les présentes conditions générales de vente s'appliquent de plein droit aux prestations de services suivantes :

1. La mise à disposition de véhicule de transport avec chauffeur "TRANSFERT" notamment pour se rendre sur les gares maritimes, les hôtels/gîtes et aéroports, le taux de T.V.A applicable sera de 2,10 % :
 - Un transfert est une course d'un point A à un point B.
 - Tout transfert effectué entre 18h00 et 07h00, le dimanche et jours fériés, fera l'objet d'une majoration de 15%.
 - Le tarif annoncé est fonction d'une course prévue à l'avance et ne pourra être modifié sauf en présence des situations ci-dessous qui engendreront la facturation de frais supplémentaires :
 - i. Tout pick-up ou dépose supplémentaire sera facturé 20 € HT + 8,5% TVA par lieu de pick-up ou de dépose supplémentaire pour une durée maximum de 20 minutes..
 - ii. Dans le cas de retards ou de non présentation définies dans l'article III-5.
 - ARRIVÉES AÉROPORT POINTE-A-PITRE:
 - Le service d'accueil est fourni au terminal des arrivées de l'aéroport à l'heure d'arrivée prévue des vols.
 - LA SOCIÉTÉ utilisera un panneau d'accueil portant le nom du CLIENT ou de KARUKERA EXPÉRIENCES.
 - Le départ est immédiat et un maximum de 45 minutes d'attente sera toléré.
 - LE CLIENT sera alors conduit vers une gare maritime, son hôtel ou son lieu de résidence.
 - Des rafraîchissements sont fournis pour tous les transferts effectués au-delà de la ville de Pointe-à-Pitre
 - DÉPART - GARES MARITIMES & TERMINAL DE CROISIÈRE :
 - Le service d'accueil est fourni au terminal des arrivées et/ou à la sortie de la gare à l'heure d'arrivée prévue du bateau ou de la navette.
 - LA SOCIÉTÉ utilisera un panneau d'accueil portant le nom du CLIENT ou de KARUKERA EXPÉRIENCES.
 - Le départ est immédiat et un maximum de 20 minutes d'attente sera toléré.
 - LE CLIENT sera alors conduit vers l'aéroport Pôle Caraïbes, son hôtel ou son lieu de résidence.
 - DÉPART - LIEU DE RÉSIDENCE ET AUTRES ADRESSES :
 - L'heure et le lieu de prise en charge depuis l'hôtel ou le lieu de résidence, qui ont été déclarés lors de la réservation, seront confirmés avec le chauffeur au moment de l'arrivée du client à l'aéroport.
 - La dépose du client à l'aéroport ou à la gare maritime sera faite au terminal approprié en fonction de la compagnie aérienne ou maritime.
 - Le paiement intégral sera dû pour tous les clients absents ou les « No Show ».
 - Au moment de la prise en charge si un client a un retard de plus de 20 minutes, LE CLIENT sera redevable de frais d'attente. Ces frais supplémentaires devront être réglés avant le départ du véhicule.
2. La mise à disposition de véhicule de transport avec chauffeur "SERVICE À L'HEURE", le taux de T.V.A applicable sera de 8,5 % :
 - Il s'agit d'un service pendant lequel le véhicule et le chauffeur sont à disposition avec LE CLIENT. Le minimum de facturation est de quatre heures. Toute heure supplémentaire sera facturée (60€ par heure supplémentaire). Toute heure débutée est due dans son intégralité.
 - Le tarif annoncé inclut un forfait de 100 kilomètres. Tout dépassement entraînera une facturation en fonction de l'excédent kilométrique (1€/kilomètre supplémentaire).
 - Les horaires retenus seront l'heure de prise en charge (pick-up) et l'heure de dépôt (drop off).
 - Les remises ne peuvent être cumulées avec toute autre forme de réductions.
3. La mise à disposition de véhicule de transport avec chauffeur "BALADE OU ESCAPADE", le taux de T.V.A applicable sera de 8,5 % :
 - Il s'agit d'un service à la demi-journée (4 heures) ou à la journée (8 heures) pendant lequel le véhicule et le chauffeur-guide sont à disposition avec LE CLIENT afin de parcourir un itinéraire thématique (culturel, panoramique, gourmand...) proposé par LA SOCIÉTÉ.
 - Elles sont proposées dans des minibus 8 places climatisés avec des commentaires fournis par un Chauffeur/guide.
 - La langue requise doit être stipulée lors de la réservation du service. Les "BALADES OU ESCAPADES" ne peuvent être garantis qu'en langue française et anglaise. Les autres langues sont sur demande.
 - Nos chauffeur-guides ne sont pas tenus d'accompagner les clients sur les sites de visite ou à l'intérieur des monuments touristiques. Les horaires des visites des sites seront donnés par le chauffeur à l'arrivée sur les sites et en conformité avec l'itinéraire en cours.
 - Le temps d'attente maximum du chauffeur est de 15 minutes après l'heure de départ officielle.
 - L'heure de départ et l'heure de retour peuvent varier en fonction des conditions de trafic ou d'autres circonstances imprévues.
 - Sauf indication contraire, chaque "BALADE OU ESCAPADE" requiert un minimum de quatre personnes.
 - Sauf indication contraire, les repas et les prix d'entrées pour les sites touristiques ne sont pas inclus dans le prix du Service.
 - Les remises ne peuvent être cumulées avec toute autre forme de réductions.
 - Une réduction pour les enfants de moins de 12 ans est accordée en fonction de la disponibilité et à condition qu'ils soient accompagnés de deux adultes payant plein tarif.

A ce titre, et afin de justifier du respect de la réglementation en vigueur, LA SOCIÉTÉ déclare disposer de l'ensemble des autorisations, licences et habilitations pour le transport public de voyageur à titre onéreux dont notamment :

- Le certificat de Capacité Professionnelle au Transport National et International par route de voyageur délivrée par le Ministère chargé des Transports le 02 Décembre 2019 # EV 1119 03277.
- Et la licence pour le transport intérieur de personnes par route pour le compte d'autrui délivrée par la Direction Régionale De L'équipement De Guadeloupe (DEAL) le 2020 01 0000136.

LA SOCIÉTÉ bénéficie par ailleurs des garanties légales obligatoires en matière de contrats de transport de personnes et déclare avoir souscrit les assurances suivantes :

- Assurance Voitures : April Entreprise.
- RC Pro : Hiscox.

II- MODALITÉS DE RÉSERVATION

1. Procédure de réservation

Les réservations sont soumises à disponibilité.

Avant de réserver, LE CLIENT doit lire attentivement les Conditions Générales de Vente. LE CLIENT accepte expressément que la Réservation du Service constitue son acceptation des tarifs de LA SOCIÉTÉ et des Conditions Générales. Avant de confirmer sa Réservation, LE CLIENT aura la possibilité de vérifier qu'il n'y ait pas d'erreur dans la saisie des données. LE CLIENT aura alors la possibilité, si nécessaire, de modifier ces données et de valider sa Réservation.

Si LA SOCIÉTÉ peut effectuer le Service dans les conditions demandées par LE CLIENT, LA SOCIÉTÉ confirmera la Réservation. Si le Service ne peut être assuré dans les conditions précisées dans la Réservation, LA SOCIÉTÉ informera LE CLIENT. LA SOCIÉTÉ ne sera pas responsable si une réservation ne peut être acceptée, quel qu'en soit le motif.

LA SOCIÉTÉ ne garantit pas que le Service sera disponible à l'heure et à la date choisies par LE CLIENT. Dans ce cas, la demande de réservation par LE CLIENT sera rejetée sans que LA SOCIÉTÉ soit tenue responsable.

LE CLIENT s'il est un professionnel, indiquera à LA SOCIÉTÉ pour les besoins de la facturation, ses coordonnées de facturation.

LE CLIENT garantit la véracité et l'exactitude des informations qu'il communique à LA SOCIÉTÉ et reconnaît que la responsabilité de LA SOCIÉTÉ ne pourra être engagée en cas d'erreur de saisie par LE CLIENT de ses coordonnées de facturation.

Les réservations moins de 48 heures avant l'heure prévue d'une prestation de transport ne peuvent être effectuées que par téléphone.

LE CLIENT a 3 possibilités pour réserver la prestation de LA SOCIÉTÉ :

- 1. Via www.karukera-experiences.com**
 - Je consulte les informations sur la page de la prestation désirée.
 - Je remplis les informations nécessaires via le formulaire.
 - Je reçois un email de proposition envoyé par LA SOCIÉTÉ.
 - Je vérifie que les informations données sont exactes et je valide ma réservation.
 - J'effectue le paiement du trajet/de la prestation par carte bancaire
 - Je reçois une confirmation de ma réservation par email.
 - Le jour J mon chauffeur karukera Expériences m'envoie un sms 10mn avant ma prise en charge.
- 2. Par téléphone au 0690 703 555 (depuis la France) ou +590 690 703 555 (depuis l'étranger)**
 - Je téléphone et je passe ma réservation auprès du service client.
 - Le conseiller m'indique le prix fixe de la prestation.
 - Un email m'est adressé avec le récapitulatif de ma réservation avec un lien pour effectuer le paiement.
 - Le paiement validé, je reçois en email de confirmation de ma réservation.
 - Le jour J mon chauffeur karukera Expériences m'envoie un sms 10mn avant ma prise en charge.
- 3. Par email : info@karukera-experiences.com**
 - j'envoie ma demande pour une prestation (transfert, escapade, ...) par email.
 - Le service Karukera Expériences m'indique le prix et la disponibilité par email.
 - Je valide ma demande et confirme le paiement via un lien de réservation.
 - LA SOCIÉTÉ enregistre ma réservation et m'envoie la confirmation de réservation par email ou, à défaut, par SMS.
 - Le jour J mon chauffeur karukera Expériences m'envoie un sms 10mn avant ma prise en charge.

2. Modification

Les modifications de la Commande peuvent être effectuées par email au moins 48 heures avant le départ ou par téléphone jusqu'à 24 heures avant le départ. Les modifications sont effectuées dans la limite des disponibilités pour une commande, un itinéraire et un nombre de passagers équivalents notamment. Toute modification au contrat peut entraîner un réajustement du prix convenu.

Si les propositions avancées par LA SOCIÉTÉ sont refusées par LE CLIENT, LE CLIENT sera libre de renoncer à sa commande initiale et de procéder à son annulation.

3. Conditions d'annulation

A. l'initiative du Client

a. *Annulation pour un TRANSFERT*

Toute annulation du fait du client devra nous être signifiée obligatoirement par email ou téléphone, quelque soit le motif, il sera dû, à titre de pénalités fixes et forfaitaires les montants ci-après :

- Si vous annulez au moins 2 jours pleins avant le transfert, aucun frais d'annulation ne sera appliqué.
- Si vous annulez à moins de 2 jours pleins du transfert, des frais d'annulation de 50 % du prix total seront appliqués.
- Si vous annulez le jour du transfert, des frais d'annulation de 100 % du prix total seront appliqués.

b. *Annulation pour une mise à disposition "SERVICE À L'HEURE" et "BALADE OU ESCAPADE" :*

- Si vous annulez au moins 7 jours pleins avant le départ prévu ou l'heure de commencement de la prestation, aucun frais d'annulation n'est appliqué.
- Si vous annulez entre 3 et 6 jours pleins avant le départ prévu ou l'heure de commencement de la prestation, des frais d'annulation de 50 % du prix total seront appliqués.
- Si vous annulez à moins de 2 jours pleins du départ prévu ou de l'heure de commencement de la prestation, des frais d'annulation de 100 % du prix total seront appliqués.

B. À l'initiative de LA SOCIÉTÉ

Si LA SOCIÉTÉ doit annuler un Service réservé, LE CLIENT sera prévenu dans les meilleurs délais et recevra une confirmation écrite par email, téléphone ou SMS.

LA SOCIÉTÉ ne pourra être tenu responsable en cas de changement d'heure d'un transporteur aérien ou maritime. Elle fera cependant tout son possible pour ajuster son organisation en fonction des nouveaux horaires prévus. Si nécessaire et après un temps d'attente de quarante-cinq minutes (45) pour un vol et vingt minutes (20) depuis une autre adresse (gare, hôtel...) par rapport à l'heure initialement prévue, LE CLIENT sera informé de l'annulation du transfert et devra trouver un autre moyen à ses frais. Le transfert prévu par LA SOCIÉTÉ sera dû et non remboursé.

Dans le cas où LA SOCIÉTÉ annule la prestation de transport moins d'une heure avant l'heure de départ prévue et sans avoir pu fournir un moyen de substitution, LA SOCIÉTÉ s'engage à rembourser la différence de coût entre le moyen de substitution (autre prestation de transport routier de personne à titre onéreux) emprunté par LE CLIENT et le coût initial de la commande sur présentation d'un original de la facture afférente. LA SOCIÉTÉ s'engage à trouver toutes les solutions possibles pour que l'impact dû au problème soit minime.

III- Conditions de la prise en charge

L'exécution du contrat débute lors de votre prise en charge à l'endroit même du lieu de rendez-vous préalablement convenu.

La dépose définitive du client met fin au contrat.

1. Procédure de départ et d'arrivée

LE CLIENT doit monter dans le véhicule dès que celui-ci arrive à l'adresse indiquée, ou à l'heure de réservation convenu.

LE CLIENT est informé que le véhicule est arrivé à l'adresse indiquée par SMS envoyé au numéro de téléphone mobile communiqué lors de la commande. A défaut, si LE CLIENT n'a pas souhaité communiquer le numéro de téléphone mobile du passager à la commande, le véhicule est réputé être arrivé à l'adresse indiquée à l'issue du délai communiqué au CLIENT lors de sa commande.

LE CLIENT s'engage à se présenter au chauffeur, ainsi que toute personne l'accompagnant, dans une tenue et avec les bagages n'affectant pas l'état de propreté du véhicule.

Dès sa prise en charge, LE CLIENT est responsable de toute dégradation/réparation qu'il pourrait occasionner au véhicule, au cours de la course. Tout comportement de nature à salir ou à détériorer l'intérieur du véhicule fera l'objet d'une facturation de « frais de dégradation du véhicule ». Il est ici précisé que le chauffeur pourra refuser toute personne en état d'ivresse manifeste ou dont le comportement pourrait nuire au bon déroulement de la course.

Le conducteur peut refuser de prendre en charge tout client dont le comportement est inapproprié pour le confort ou la sécurité des passagers du véhicule (ivresse, présence d'un animal sale, présence d'un animal dont le poids dépasse 8 kg et non placé en cage), ou présentant un danger pour le véhicule, ainsi qu'en raison d'informations incorrectes fournies par LE CLIENT.

Il est convenu que LE CLIENT s'engage à adopter à bord du Véhicule un comportement non contraire aux règles de bon sens et au respect des lois et règlements français en vigueur.

Ces règles concernent notamment le port de la ceinture de sécurité et l'interdiction de fumer, la consommation d'alcool, la consommation de nourriture et le transport de substances inflammables, explosives, corrosives, toxiques ou illégales. Le non-respect de cette stipulation engage la responsabilité du Client.

LA SOCIÉTÉ se réserve le droit de refuser l'accès au Véhicule ou de débarquer tout Client qui contreviendrait à la réglementation ou dont le comportement est clairement susceptible de présenter un risque pour le Véhicule, LA SOCIÉTÉ, le Conducteur, d'autres passagers ou des tiers sans que ce dernier puisse d'exiger toute forme de remboursement ou d'indemnisation.

Dans certaines circonstances, LA SOCIÉTÉ se réserve le droit de fournir aux Clients un véhicule de remplacement qui pourrait ne pas porter le logo de LA SOCIÉTÉ et qui n'est pas le même modèle que celui indiqué sur le Site.

2. Retard

Les retards de vols par rapport aux horaires originaux prévus allant jusqu'à 45 minutes sont inclus. Pour des retards de vols de plus de 45 minutes, vous devez contacter le chauffeur pour demander que le véhicule vous attende.

Idem pour les retards de navette maritime ou de bateau, les retards par rapport aux horaires originaux prévus allant jusqu'à 20 minutes sont inclus. Pour des retards de vols de plus de 20 minutes, vous devez contacter le chauffeur pour demander que le véhicule vous attende.

Tout retard du (des) passager(s) par rapport à l'horaire de prise en charge indiqué dans l'email ou le SMS de confirmation entraîne une majoration du prix de la prestation, dans le cas où LE CLIENT prévient par téléphone le chauffeur au 0059 690 70 35 55, selon les modalités suivantes :

- Jusqu'à 15 minutes de retard : 10 euros
- De 15 à 30 minutes de retard : 25 euros
- Pour toute demi-heure de retard supplémentaire : 25 euros

Au-delà de la quinzième (15) minutes de retard supplémentaire en plus du temps d'attente gratuit, le chauffeur est libre de poursuivre sa feuille de route.

Le paiement de ces majorations intervient au plus tard au moment de la montée du (des) passager(s) dans le véhicule.

3. Itinéraire

Le Chauffeur choisira l'itinéraire qu'il considère comme étant le plus approprié. Sauf indication contraire par LE CLIENT au début du Service, il sera considéré que LE CLIENT a accepté l'itinéraire. Si LE CLIENT préfère un autre itinéraire, il en informe le Chauffeur au début de la prestation.

LA SOCIÉTÉ et le Chauffeur se réservent le droit de refuser des arrêts supplémentaires pendant la prestation.

Les frais supplémentaires s'appliquent lorsque le Service dépasse la destination prévue lors de la Réservation, lorsque LE CLIENT sollicite des arrêts ou des détours, lorsqu'il y a des temps d'attente au-delà de l'horaire prévu pour la Réservation ou lorsque la course n'était initialement pas forfaitaire, par exemple si aucune destination précise n'était spécifiée. Il n'y a pas d'obligation pour le Chauffeur d'accepter les modifications par rapport à ce qui était indiqué lors de la Réservation.

LA SOCIÉTÉ se réserve le droit de modifier les itinéraires et les horaires afin d'établir l'itinéraire le plus cohérent, notamment en service collectif.

4. Dégradation du véhicule

Les passagers sont responsables des dégradations occasionnées par leur fait au véhicule de LA SOCIÉTÉ. Toute dégradation relevée à l'intérieur du véhicule et causée par les passagers sera facturée au CLIENT. LE CLIENT est tenu de constater et d'informer le chauffeur du véhicule si des dégradations sont constatées avant le départ du voyage. LA SOCIÉTÉ se réserve le droit de constater des dégradations également une fois le véhicule rentré à notre garage jusqu'à la location suivante.

En cas de dégradation du véhicule par LE CLIENT ou les personnes qui l'accompagnent, des frais de nettoyage et/ou de réparation du véhicule, d'un montant forfaitaire de 90€ TTC seront prélevés sur la carte de paiement enregistrée par LE CLIENT, ce qui est expressément accepté par celui-ci.

A défaut d'enregistrement de carte de paiement, LA SOCIÉTÉ adressera une facture au CLIENT qu'il s'engage à régler.

Disponibilité des véhicules

Dans certaines circonstances, LA SOCIÉTÉ se réserve le droit de mettre à disposition des Clients un véhicule de remplacement susceptible de ne pas porter le logo de la compagnie et qui n'est pas le même modèle que celui indiqué sur le Site.

LE CLIENT accepte que LA SOCIÉTÉ sous-traite le service à un autre transporteur de personnes. Le transporteur ainsi missionné sera responsable de toutes les obligations découlant du contrat.

5. Bagages – passagers

La franchise de bagages est acceptée dans la taille et le poids d'une valise de 25 kg par passager, incluant une taille cumulée de 158 cm (longueur + largeur + profondeur) et un bagage à main d'une taille maximale de 55x40x20 cm.

Tous les bagages supplémentaires doivent être indiqués lors de votre réservation avec un supplément en vigueur (5 € par bagages).

Tous les bagages spéciaux tels que vélos, sacs de golf, cantines, malles, kitesurf, caisse vélo, etc... doivent être indiqués à l'avance au moment de votre réservation avec un supplément en vigueur (15 € par bagages).

Afin de garantir la sécurité des passagers, les bagages doivent être déposés dans les zones réservées à cet effet. Ils ne peuvent pas être transportés à bord du Véhicule dans des sièges.

Pour des raisons de sécurité, il est interdit de placer les produits suivants dans les bagages: gaz comprimé et notamment bombes défensives, aérosols, gaz butane, explosifs, inflammables, corrosifs, oxydants, irritants ou toxiques.

Les bagages à bord font l'objet de tous nos soins, mais restent de la seule responsabilité du voyageur qui doit s'assurer, avant chaque départ, que sa valise est chargée.

Le transporteur n'est pas responsable des colis ou bagages à main laissés dans le véhicule, qu'ils soient ou non sous la surveillance du conducteur ou verrouillés ou déverrouillés.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, avarie, vol de bagages, argent, bijoux, lunettes, souvenirs, téléphones portables, appareils photo, appareils photo... laissés dans les véhicules par les Clients.

Le conducteur peut refuser des bagages dont le poids ou la taille sont excessifs, ainsi que les bagages qu'il juge nuisibles à la sécurité du transport.

Tout objet trouvé dans un véhicule sera déposé au siège social de LA SOCIÉTÉ, et LE CLIENT pourra le récupérer dans un délai de 3 mois à compter de la date d'exécution du Service.

Le nombre maximum de passagers dans le véhicule (y compris le Chauffeur) ne doit pas dépasser le nombre maximal de passagers mentionné dans les spécifications techniques du véhicule. Le Chauffeur et / ou LA SOCIÉTÉ se réserve le droit de refuser un passager dépassant ces limites.

6. Animaux

La réglementation concernant le transport des animaux en navette doit être conforme aux normes suivantes :

- Précédemment signalé au moment de la réservation, installé dans une cage de transport prévue à cet effet. Dans tous les cas, l'animal ne pourra pas quitter sa cage tant qu'il se trouve à l'intérieur du véhicule.
- Le transport des animaux voyageant en cabine est gratuit. Pour les animaux voyageant en soute et en cage un supplément de 15 € est appliqué.
- Il est indispensable d'indiquer toutes les particularités sur la réservation afin que le transfert soit conforme à la réglementation routière et au confort des passagers.
- Les animaux domestiques non dangereux de petite taille (moins de 5 kg) sont tolérés à condition d'être transportés dans un panier fermé gardé sur les genoux.
- Les animaux dangereux, y compris les chiens de 1ère ou de 2ème catégorie, ne sont pas admis à bord.
- Les chiens-guides des voyageurs non-voyants sont admis à bord, de même que ceux en formation sur présentation d'un justificatif.
- En tout état de cause, les animaux ne doivent pas incommoder les autres clients et/ou constituer une gêne à leur égard et/ou souiller le véhicule d'une quelconque façon. L'animal est sous la responsabilité du client.

7. Assurances

LA SOCIÉTÉ est garantie par une police d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle, ainsi que par une police d'assurance couvrant les dommages occasionnés par la conduite du véhicule pour tout dommage qui serait susceptible d'être occasionné à un tiers, et/ou à son passager. Ces assurances ne s'appliquent pas aux cas de vol, perte ou détérioration des objets dont LE CLIENT est propriétaire (bagages, effets personnels), y compris s'ils ont été « confiés » au conducteur.

8. Mineurs et Sièges enfant

Les sièges bébé ne sont pas fournis par LA SOCIÉTÉ.

La demande de siège enfants doit être explicitement formulée lors de la réservation. S'il se révèle au jour du transfert qu'un tel équipement était nécessaire sans avoir été prévu par LE CLIENT, LA SOCIÉTÉ pourra procéder à l'annulation de la prestation dans les conditions prévues aux annulations imputables au Client intervenant moins de 24 heures avant l'heure prévue de la prestation.. Le Transporteur se dédouane de toute responsabilité en cas d'omission ou de triche vis-à-vis de l'âge des enfants déclarés par ses parents clients au demeurant par la responsabilité du payeur des tickets.

Les clients qui apportent leurs propres sièges pour enfants doivent assumer la pleine responsabilité du montage du siège et de la sécurité de l'enfant qui y est assis. Tous les enfants occupant un siège seront priés de payer le tarif complet.

Un siège enfants ou réhausseur est disponible sur demande uniquement et est soumis à disponibilité au moment de la réservation. La fourniture d'un deuxième siège enfant ou réhausseur fera l'objet d'une facturation supplémentaire de cinq(6) euros.

L'accès au service de transport de personnes est ouvert aux personnes majeures. Les mineurs de plus de 16 ans sont également autorisés à souscrire aux services de Karukera Experiences.

Toute utilisation du service de réservation de Karukera Experiences est effectuée par le mineur sous l'entière responsabilité du titulaire de l'autorité parentale.

En outre, la responsabilité de LA SOCIÉTÉ et du chauffeur ne pourra en aucun cas être engagée si le passager mineur doit être accompagné par le titulaire de l'autorité parentale et que celui-ci est absent.

9. Responsabilité

A. Responsabilité de l'entreprise

Les Véhicules mis à disposition des Clients sont conformes aux normes techniques imposées par la réglementation française en vigueur.

Les chauffeurs sont des professionnels titulaires d'un permis de conduire valide et d'un certificat d'aptitude médicale délivré par la Préfecture. Ils sont tenus de se conformer aux règlements du Code de la route.

LA SOCIÉTÉ s'engage à réaliser le Service dans les meilleurs délais et dans des conditions de sécurité optimales.

LA SOCIÉTÉ ne pourra être tenue responsable des erreurs commises par LE CLIENT lors de la saisie des informations requises dans les formulaires en ligne, ou en cas d'utilisation frauduleuse par un tiers de l'identité ou des moyens de paiement du Client identifiés sur une commande ou réservation demande.

LA SOCIÉTÉ ne pourra également être tenue responsable des dommages de toute nature qui pourraient résulter de l'indisponibilité temporaire du Site ou de l'interruption de la connexion entre les équipements terminaux du Client et le Site Karukera Experiences lors de la passation de commande ou de la demande de réservation.

LA SOCIÉTÉ ne pourra être tenue pour responsable de l'inexécution totale ou partielle du contrat si l'exécution ou la mauvaise exécution du contrat est imputable soit au CLIENT, soit au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers étranger à la fourniture de la prestation, soit à un cas de force majeure et plus généralement dans les cas suivants empêchant l'exécution du contrat dans des conditions normales et attendues et reconnus comme cas de force majeure : panne ou dysfonctionnement informatique et/ou des réseaux de télécommunication empêchant la disponibilité des services en ligne, grève, manifestation, intempéries, accident de la circulation perturbant la circulation, embouteillage d'une ampleur inhabituelle, indisponibilité de taxis, épidémie ou pandémie.

Il est expressément convenu que les retards imputables au Client et aux retards de transport dus à des difficultés de circulation imprévues (embouteillages, accidents, détours, conditions météorologiques, événements divers, etc.) ne donnent lieu à aucune indemnité de quelque nature que ce soit. En cas de retard à un aéroport, à une gare ou tout autre lieu de rendez-vous les éventuels frais d'hôtellerie, de restauration, de train, de taxi ou de tout autre frais consécutifs à ce retard, ne seront pas pris en charge par LA SOCIÉTÉ. Si LE CLIENT décide de son propre chef d'utiliser d'autres moyens de transport que ceux proposés sur son devis, pour quelque raison que ce soit, il ne pourra prétendre à aucune indemnisation.

LA SOCIÉTÉ ne pourra ainsi être tenue pour responsable d'un temps de trajet plus long. Concernant les déplacements importants et/ou à destination des gares maritimes et des aéroports, il appartient au Client de prendre une marge de précaution suffisante afin de pallier tout aléa de circulation ou autre. LA SOCIÉTÉ recommande au Client de prendre une marge de précaution supplémentaire de 50 minutes à destination des gares maritimes et de 90 minutes à destination des aéroports dans des conditions de circulation normales, et ne pourra être tenue pour responsable des conséquences des conditions de circulation.

B. Responsabilité du client

LE CLIENT est tenu de respecter les horaires prévus ainsi que les procédures décrites dans les présentes Conditions Générales.

LE CLIENT n'est pas autorisé à choisir l'itinéraire ou à modifier les adresses et lieux de prise en charge et de restitution communiqués lors de la réservation du Service.

Tout dommage ou détérioration de l'équipement ou du Véhicule par LE CLIENT sera facturé pour la réparation ou la réparation ou le remplacement de l'équipement.

10. Tarifs

Les prix facturés par LA SOCIÉTÉ sont fixés à l'avance et tiennent compte de la distance à parcourir, de la durée prévue du voyage, de l'heure, de la date, du nombre de passagers et des options choisies.

Les prix sont généralement configurés par personne ou par course et toutes taxes comprises (TTC).

Les prix ne comprennent pas les pourboires, assurances individuelles et repas sauf si expressément mentionnés dans la page de détail de la prestation.

LA SOCIÉTÉ pourra réviser les prix des prestations à tout moment et sans préavis, les modifications ne valant toutefois que pour les commandes à venir.

Il est rappelé que les prix des prestations affichées sur le site www.karukera-experiences.com sont le résultat des tarifs pratiqués par LA SOCIÉTÉ pour les prestations la concernant.

Les prix des prestations facturées au Client correspondent aux prix en vigueur au jour de la confirmation définitive de la commande ou de la demande de réservation par LE CLIENT sur le site Internet. Le prix des prestations tel qu'indiqué dans le récapitulatif de la demande de réservation avant toute confirmation définitive par LE CLIENT correspond au montant total des prestations dues par LE CLIENT, y compris les éventuels extras sélectionnés. Le prix des prestations est rappelé dans l'e-mail de confirmation de commande envoyé par LA SOCIÉTÉ.

LE CLIENT dispose d'une estimation du prix de la course au moment de la réservation sur le site internet. Le Prix final facturé au Client sera calculé lorsque l'exécution du Service sera terminée et pourra inclure des frais d'attente si le Passager s'est présenté plus tard que l'heure prévue par la Réservation. Il pourra également être différent du forfait annoncé si le Passager a demandé des prestations supplémentaires : arrêts, escales, détours, changement de destination.

À réception d'une facture, les Clients Professionnels (agences de voyage, entreprises, organismes publics...) peuvent payer le montant correspondant aux Transferts exécutés pour le compte de leurs représentants (employés, clients et fournisseurs) dans les 30 jours uniquement pour les Clients professionnels réguliers. Les Clients Professionnels occasionnels devront s'acquitter de la somme due avant l'exécution de la prestation.

LA SOCIÉTÉ émet une facture papier ou électronique, indiquant les montants à payer par LE CLIENT Professionnel et la date d'échéance du paiement.

LA SOCIÉTÉ envoie au Client par e-mail la facturation détaillée correspondant au service, sauf demande expresse d'envoi postal.

La délivrance d'une note (facture) est obligatoire lorsque le montant de la course est égal ou supérieur à 25 € TTC, ou pour tout montant lorsque LE CLIENT en fait la demande.

11. Paiement et moyen de paiement

Sauf autres modalités prévues expressément par les conditions particulières, le paiement du prix s'effectue comptant à la commande. Aucune commande ne pourra être prise en compte à défaut d'un paiement complet à cette date.

Exception faite pour la mise à disposition SUR MESURE, un arrhes d'un montant maximum de 30% de la commande est exigé lors de la passation de la commande par l'acheteur. Le reste devra être payé une semaine au plus tard avant l'exécution de la prestation.

Afin de prendre en compte certaines réservation, il sera demandé au client d'avance des arrhes dont le montant sera proportionnel au tarif des prestations commandées mais, qui dans tous les cas représentera un maximum de 30% du montant TTC des prestations commandées.

Les arrhes demandés peuvent être réglées par carte bancaire ou par virement bancaire.

La réservation est considérée confirmée qu' à compter de la réception du chèque ou du virement bancaire.

Le solde de paiement des prestations avec les modes de paiement espèces ou carte bancaire sont payables : à l'arrivée du trajet s'il s'agit d'une prestation de transport de personnes ou 24 Heures avant le dernier transfert pour une prestation de transfert de bagages.

Le traitement des cartes bancaires est assuré par SumUp pour le compte de LA SOCIÉTÉ. SumUp accepte les paiements effectués par Mastercard, Visa et American Express. Le niveau de sécurité de SumUp est un des plus haut du marché du traitement bancaire sur Internet.

Les données sont sécurisées et cryptées, à aucun moment SumUp et LA SOCIÉTÉ n'a accès à ces numéros. Pour plus d'informations sur cette plateforme veuillez consulter leur site à l'adresse suivante :

<https://sumup.fr/>

Veuillez également prendre note de la politique de confidentialité de SumUp à l'adresse suivante :

<https://sumup.fr/protection-des-donnees/>

Aucun frais ou commission ne vous seront demandés lors de vos transactions en échange de l'utilisation de SumUp.

LA SOCIÉTÉ accepte aussi sous certaines conditions, les paiements en espèces, et pour les clients professionnels des paiements par virement.

12. Pourboire

Le pourboire n'est aucunement obligatoire et est laissé à la discrétion du Client.

13. Délai de rétraction

Vous êtes informé que, en application des articles L. 121-16-1 et L. 121-21-8 du Code de la consommation les services de transport de LA SOCIÉTÉ ne sont pas soumis à l'application du droit de rétractation prévu aux articles L. 121-20-12 et suivants du Code de la consommation en matière de vente à distance.

14. Langue, loi applicable et juridiction

En cas de divergence ou de conflit entre la version anglaise et française des Conditions Générales, la version française prévaudra. La version anglaise est seulement fournie à titre informatif.

Les Conditions Générales et tout contrat connexe y seront régis et interprétés conformément au droit français.

LE CLIENT et LA SOCIÉTÉ doivent tenter à l'amiable de résoudre tout litige découlant de ou se rapportant aux Conditions Générales de Vente. Tout litige découlant de ou se rapportant aux Conditions Générales de Vente qui n'a pas été résolue dans les [trente (30)] jours ouvrables suivant la réclamation initiale faite par LE CLIENT et / ou de LA SOCIÉTÉ est soumise, sous réserve des lois applicables, de préférence à la compétence du Tribunal de Commerce de Basse-Terre.

15. Données personnelles

Les informations que vous nous communiquez lors de l'achat du titre de transport permettent à LA SOCIÉTÉ, ainsi qu'à ses Partenaires, de traiter et d'exécuter les commandes effectuées, et, le cas échéant, de gérer le fonctionnement de votre compte client. Lors de votre achat, votre adresse électronique est utilisée pour communiquer avec vous, notamment pour vous envoyer des informations de service, des messages système, des e-mails de confirmation d'enregistrement et pour vous envoyer des informations sur vos billets collectifs et itinéraires. Par ailleurs, ces données permettent également de gérer votre abonnement à notre Newsletter. Le Site Karukera Experiences recourt à l'usage de cookies.

Afin de vous informer de manière complète sur l'utilisation de vos données personnelles, vous pouvez consulter notre « Politique de confidentialité » : <https://www.karukera-experiences.com/politique-de-confidentialite/> Notre Mentions relatives aux cookie est également accessible par un lien hypertexte en bas de notre page d'accueil de nos sites internet et sur l'Application mobile. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement et de limitation du traitement des données à caractère personnel vous concernant conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (« RGPD »), à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et à la législation locale applicable. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant au délégué informatique et libertés de Karukera Experiences à l'adresse suivante : info@karukera-experiences.com.

16. Pénalités de retard

A défaut de paiement total ou partiel à l'échéance figurant sur la facture, LE CLIENT sera de plein droit redevable d'un intérêt au taux de 1 % par mois, tout mois commencé étant compté, outre une pénalité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement conformément à la loi du 22 mars 2012.

Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'aucun rappel ne soit nécessaire (c. com Art L.441-6).

17. Divisibilité

Autant que possible, chaque clause des Conditions Générales doit être interprétée de manière à être effective et valable en vertu de la loi applicable. Dans le cas où l'une ou plusieurs des clauses contenues dans les Conditions Générales doit, pour une raison quelconque, être jugée invalide, illégale ou non exécutoire (ou exécutable), cette clause sera sans effet dans la limite de l'invalidité, l'illégalité ou l'inapplicabilité sans discréditer le reste de cette cause, sauf si une telle interprétation était déraisonnable.

18. Droit à l'image et autorisation de publication

En acceptant les présentes Conditions Générales de Vente, LE CLIENT autorise expressément et à titre gratuit, LA SOCIÉTÉ à le photographier ou le filmer durant la délivrance de la prestation de transport et à utiliser sur tous supports les photos, vidéos ou sons, et ce pour une durée de 5 ans. Cette autorisation vaut également pour toutes les personnes accompagnant le client. Elle a pour but d'assurer la promotion nationale et internationale des services de LA SOCIÉTÉ sur ses sites internet, ses brochures, ses comptes sur les réseaux sociaux, ses présentations commerciales ou dans les guides touristiques.

LE CLIENT est informé qu'il lui revient de signaler par écrit à LA SOCIÉTÉ, dès le début de la prestation, son opposition éventuelle à cette pratique.